

Date : 10/05/11

## Les PME mobilisées pour le développement durable

2 chefs d'entreprises sur 3 estiment avoir pris en compte les enjeux de développement durable et s'investissent dans le bien-être des salariés et la lutte contre la pollution. Même si la crise a laissé des traces. Les résultats d'un sondage exclusif **Generali** - CSA pour l'Entreprise à l'occasion du Parlement des entrepreneurs qui se déroule à Nantes les 12 et 13 mai.

Par Philippe Flamand pour L'Entreprise.com

Respect des droits fondamentaux de la personne, bien-être au travail et lutte contre la pollution sont les trois thèmes qui suscitent la plus forte adhésion des dirigeants de PME-PMI, interrogés par l'institut CSA pour la deuxième édition du baromètre Generali-CSA "Les décideurs face aux nouveaux défis de société". Cette enquête réalisée en marge du Parlement des entrepreneurs d'avenir, deux ans après celle de 2009, vise à mesurer le niveau de connaissance et de sensibilité des chefs d'entreprise à l'égard des enjeux du développement durable, l'impact de ces nouveaux défis sur leur entreprise et les initiatives qu'elles ont d'ores et déjà prises pour y faire face.

Premier enseignement, la grande majorité des dirigeants interrogés (66 %) estime avoir pris en compte les enjeux du développement durable (21 % se trouvent même en pointe sur le sujet). Les entrepreneurs pensent également à une très large majorité (74 %) que ces enjeux vont modifier ou qu'ils ont déjà modifié le modèle économique de leur société. Une sensibilisation particulièrement affirmée dans le domaine purement environnemental mais qui semble, en revanche, marquer le pas dans le domaine social, la lutte contre le chômage et la précarité, la relocalisation de l'emploi, l'aide au développement et le mécénat payant leur tribut à la crise.

Autre constat : ce sont les clients des entreprises et leurs attentes (et dans une moindre mesure, les fournisseurs) qui constituent le principal aiguillon de cette prise en compte : huit dirigeants sur dix s'avouent ainsi motivés d'abord par des considérations commerciales lorsqu'ils mettent en place des mesures environnementales ou sociétales. Viennent ensuite des motivations liées à l'image de l'entreprise ou à sa performance économique. L'anticipation d'une obligation réglementaire, la réponse aux attentes des investisseurs ou des salariés, la recherche

## Évaluation du site

Site du magazine mensuel L'Entreprise. Il met en ligne la quasi totalité de son édition papier ainsi qu'un fil d'actualité mis à jour régulièrement.

**Cible**  
Professionnelle

**Dynamisme\*** : 5

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

d'une certification ou d'un label ou encore l'alignement concurrentiel pèsent d'un moindre poids dans la balance.

La mise en oeuvre des actions préconisées se heurte à divers obstacles dont le principal est financier. Près de la moitié d'entre eux évoque en effet le manque de moyen pour mettre en oeuvre les mesures nécessaires dont le coût est jugé trop important.

Le baromètre complet : Les décideurs face aux nouveaux défis de société, sondage Générali - CSA, avril 2011.

#### Chiffres clés

54 % souhaitent obtenir des avantages fiscaux ou des réductions de charges. 60 % estiment que la crise a plutôt freiné les considérations environnementales et sociétales dans les entreprises. 73 % ont mis en place des mesures de gestion de leurs déchets, rejets, effluents. 67 % réduisent leurs consommables (papier, encre...). 59 % ont une gestion des RH favorisant la parité ou la diversité.